

FRANCHIR L'ESPACE ET LE TEMPS LES PONTS D'ARDÈCHE



www.ardèche.fr

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

RÈGLEMENT

THÈME DU CONCOURS : **LES PONTS D'ARDÈCHE.**

Un concours photo sur le thème des **ponts en Ardèche** est organisé par les Archives départementales. Il est ouvert à tous, jeunes et adultes, amateurs et professionnels.

Les photos doivent impérativement être prises sur le territoire de l'Ardèche.

Pour chaque photographie devront être indiqués précisément : le lieu où la photo a été prise, la date, le nom de l'auteur de la photographie et son âge.*

Un tirage papier, couleur ou noir et blanc, au format 20x30 cm approximativement, devra être fourni pour chaque photo (3 photos maximum par auteur).

Les photos devront être envoyées ou déposées aux Archives départementales de l'Ardèche, place André Malraux, 07000 Privas, avant le dimanche 7 octobre 2012 minuit.

Le jury pourra refuser un cliché hors thème, hors format, arrivé hors date limite ou si l'engagement signé n'est pas joint **

Le jury, sous la présidence d'Olivier Peverelli, conseiller général spécial pour la Culture et le patrimoine se réunira entre le 8 et le 12 octobre autour de 2 photographes professionnels.

La publication et la remise des prix aura lieu le dimanche 14 octobre 2012 à 16h30 à l'occasion de la clôture de la Fête de la Science, aux Archives départementales. Les 3 premiers adultes et les 3 premiers jeunes seront récompensés.

L'auteur des photos s'engage à ce que les photos soient originales et libres de droit, il accepte qu'elles soient exposées en public, notamment durant le week-end de la Fête de la science, et donne son accord ** pour que les photos primées puissent être mises sur un site Internet ou publiées dans une revue.

La publication des photos ne sera pas rémunérée. Aucun document ne sera renvoyé à son auteur.

* Les prix seront attribués en fonction de l'âge du photographe (- de 18 ans ou + de 18 ans). / ** Voir engagement à signer ci-dessous



Je soussigné(e)

demeurant à (adresse précise)

..... téléphone

mél.....

déclare être l'auteur(e) de la (les) photographie(s) et ne pas avoir cédé le droit d'exploiter cette (ces) photographie(s), à titre exclusif, à un tiers.

fait à

.....

déclare céder, à titre gratuit, aux Archives départementales de l'Ardèche, le droit de publier et de conserver la (les) photographie(s) que je leur ai adressée(s).

le

signature